

## Synthèse des débats du Forum de discussion

Ce document est la synthèse des échanges des professionnels du forum. Il ne s'agit donc que d'avis et de points de vue des membres de la liste de discussion.

LA QUESTION DU MOIS	Rédacteur: Léo FAURE
<p><i>Electricité ou gaz: quelle énergie choisir?</i></p> <p><b>Avantages de l'électricité:</b>            En ne prenant en compte que la production de chaleur, le chauffage électrique produit beaucoup moins de gaz à effet de serre que le chauffage à eau chaude produite par combustion du gaz. En effet, le chauffage au gaz produit 0,28 kg de CO<sub>2</sub> par kW/h thermique, alors que l'ADEME donne pour le chauffage électrique 0,18 kg de CO<sub>2</sub> par kW/h électrique (soit 0,2kg/kWh thermique, toujours inférieur à 0,28).            Le chauffage électrique produit donc moins de gaz à effets de serre que le chauffage à eau chaude.            Pourtant, aujourd'hui la tendance est à la combustion des énergies fossiles (très émettrice de CO<sub>2</sub> et sans avenir dans les prochaines dizaines d'années) plutôt que l'utilisation d'énergie électrique moins émettrice de GES.</p> <p><b>Avantages du gaz:</b>            Même si les rendements de certains dispositifs, tels que les panneaux rayonnants, sont très bon, le rendement de production/transport de l'électricité l'est beaucoup moins.            En effet, lorsque l'on raisonne en énergie primaire, chauffer au gaz consomme moins que le chauffage électrique, une partie de l'électricité étant produite à partir d'énergie fossile et donc émettrice de GES.            Les problèmes soulevés par le chauffage électrique sont aussi les coûts de chauffages pour les usagers ainsi qu'une chaleur qui assèche l'air.            De plus, une installation de chauffage à eau chaude a aussi l'avantage de pouvoir être associée à une chaudière bois dans le futur.            Enfin, si le chauffage électrique émet du CO<sub>2</sub>, il engendre également de nombreux déchets qu'on ne sait pas traiter (déchets radioactifs, notamment en France qui s'est engagé dans la production d'énergie nucléaire).</p> <p><b>Démarche du choix de chauffage:</b>            Le but est de récupérer un maximum de calories disponibles (naturelles ou artificielles) et de les économiser au maximum, tout en veillant au confort des usagers.            Le chauffage est alors un complément visant à combler le manque d'énergie disponible pour atteindre cet objectif de confort.            Quoiqu'il en soit, il est donc important de privilégier l'économie d'énergie et la sobriété énergétique avant de parler de production.</p>	<p><u>Contributeurs:</u></p> <p><b>7116 7133:</b> Vincent LABROUSSE  <b>7117:</b> Uriel MOCH  <b>7118:</b> Dominique MAIGROT  <b>7120:</b> François VALLET  <b>7124:</b> Roland STUDER  <b>7125:</b> Guy ARCHAMBAULT  <b>7127:</b> Daniel FAURE  <b>7130:</b> Dominique RAULIN  <b>7131:</b> Karine LAPRAY  <b>7132:</b> Christian OLIVE  <b>7134:</b> Patrick SAUVAGE  <b>7136:</b> Anne RIALHE  <b>7137:</b> Jonathan LEFEBVRE  <b>7139:</b> Yves BELMONT</p> <p><u>Illustration / Exemple :</u></p> <p><u>Renvois vers d'autres références :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réseau action climat  <a href="http://www.rac-f.org/article.php3?id_article=61">http://www.rac-f.org/article.php3?id_article=61</a></li> <li>- <a href="http://www2.ademe.fr/servlet/getBin?name=NoteCO2_Internet_61BEFC3375256157DCF_C43C67943DFBD11075364010_08.pdf">http://www2.ademe.fr/servlet/getBin?name=NoteCO2_Internet_61BEFC3375256157DCF_C43C67943DFBD11075364010_08.pdf</a></li> </ul>

## Synthèse des débats du Forum de discussion

<b>LES BREVES DU MOIS</b>	
<p><b>ENERCOOP : fournisseur d'énergie verte</b></p> <p>A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2007, la distribution d'énergie aux consommateurs s'ouvre à la concurrence. Dans ce cadre, une société coopérative, Enercoop, lance son offre sur le marché.</p> <p>Reconnue d'intérêt collectif et d'utilité sociale, ses principaux objectifs sont la promotion des énergies renouvelables et des économies d'énergies. La coopérative garantit le réinvestissement des bénéfices dans de nouveaux projets de maîtrise de l'énergie et des moyens de production d'énergie propre.</p> <p>Au-delà du simple fait de commercialiser de l'électricité, l'ambition est de sensibiliser le plus grand nombre à une utilisation plus rationnelle de celle-ci.</p>	<p><u>Contributions:</u></p> <p><b>7225 7227</b> : Sylvain FAYET  <b>7226</b> : Sébastien FAUVEL  <b>7228</b> : Olivier JOUBERT  <b>7229</b> : Vilaine VANDERCAMERE  <b>7235</b> : Yves BELMONT</p>
<p><b>Panneaux solaires photovoltaïques intégrés : pas de réduction systématique de la TVA</b></p> <p>La Direction Générale des Impôts (DGI) a publié, le 8 mai, un rescrit dans lequel sont précisées les formalités de réduction de la TVA sur la pose de panneaux solaires photovoltaïques intégrés : la TVA à taux réduit (5,5 %) s'applique uniquement aux travaux de pose de panneaux solaires visant à alimenter le logement, et dont la production annuelle d'électricité est sensiblement égale à la consommation du logement.</p> <p>Lorsque l'installation de panneaux solaires n'alimente pas le logement, le taux de la TVA applicable aux travaux s'élève alors à 19,6 %.</p>	<p><u>Contributions:</u></p> <p><b>7270</b> : Patrick SAUVAGE</p>
<p><b>Un vitrage permettant de réduire la consommation d'électricité</b></p> <p>En été, plus de 70% de la chaleur à l'intérieur des bâtiments est due au rayonnement thermique, générant ainsi des pics de besoin électrique.</p> <p>L'AIIST (National Institute of Advanced Industrial Science and Technology) a donc présenté, le 25 juin, un verre réfléchissant les rayons de longueur d'onde supérieure à la lumière visible. Ainsi, 82% des rayons visibles (400-700 nm) traversent le verre alors que plus de 50% des rayons thermiques (750-2000 nm) sont réfléchis.</p> <p>Les chercheurs ont utilisé des revêtements multicouches d'oxyde de titane et d'oxyde de silicium, l'épaisseur de chaque couche contrôlée au nanomètre permettant de sélectionner précisément les longueurs transmises. Le verre permettra de réduire le transfert de chaleur dû à la lumière et contribuera ainsi à des économies de climatisation.</p> <p>Par ailleurs, les ultraviolets, nocifs pour l'homme, sont absorbés ou réfléchis.</p>	<p><u>Contributions:</u></p> <p><b>7376</b> : Guy ARCHAMBAULT  <b>7378</b> : Raphaël BOBEDA  <b>7381</b> : Jean-Louis IZARD  <b>7382</b> : Christian OLIVE</p>

## Synthèse des débats du Forum de discussion

<b>LES ACTUALITES DU MOIS</b>	
<p><b>Ouverture du site internet <a href="http://www.rt-batiment.fr">www.rt-batiment.fr</a></b></p> <p>Le site <a href="http://www.rt-batiment.fr">www.rt-batiment.fr</a>, sur les réglementations de performances énergétiques des bâtiments, vient d'ouvrir, en mise à jour du site <a href="http://www.rt2000.net">www.rt2000.net</a>.</p> <p>Sans se substituer au site du ministère du logement, ce nouveau portail devrait à terme comprendre un historique des RT2000 et RT2005, ainsi que les réglementations sur les bâtiments existants et le diagnostic de performance énergétique.</p>	<p><u>Contributions:</u></p> <p><b>7264</b> : Jean-Alain BOUCHET</p>
<p><b>Prix « Entreprise et environnement 2007 »</b></p> <p>Depuis 1987, les « Prix Entreprise et Environnement » valorisent les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activités qui ont engagé des démarches environnementales performantes pour maîtriser et réduire leurs impacts sur l'environnement. Ces prix se répartissent cette année en trois catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coopération internationale pour le Développement Durable</li> <li>• Ecoproduit pour le Développement Durable</li> <li>• Management environnemental pour le Développement Durable</li> </ul> <p>Les dossiers sont disponibles sur le site du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable : <a href="http://www.ecologie.gouv.fr/developpement-durable/">http://www.ecologie.gouv.fr/developpement-durable/</a></p>	<p><u>Contributions:</u></p> <p><b>7269</b> : Dominique RAULIN</p>
<p><b>Tout Naturellement Solidaires : appel à coopération</b></p> <p>« Tout naturellement solidaires » est un groupe coopératif et associatif, rassemblant déjà 1 SCOP ossature bois, 2 plombiers solaristes, 1 association d'écoconsommateurs, 1 association d'écoconstructeurs et 1 coopérative de construction. Cette SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) a lancé plusieurs projets d'écoconstructions bioclimatiques positives (en partenariat avec diverses collectivités locales) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un écohomeau de 10 logements (750 m<sup>2</sup> se SHON + 20 %) à La BASTIDONNE (84)</li> <li>• un écopole d'activité (3000 m<sup>2</sup>) secteur PERTUIS (84)</li> <li>• un écolotissement (6 lots pour environ 1200 m<sup>2</sup> de SHON) dans les Hautes-Alpes (05)</li> </ul> <p>La coopérative souhaite associer 1 à 3 cabinets d'architectures spécialisés en écoconstruction et d'autres structures professionnelles spécialisées dans la mise en œuvre pour se positionner collectivement sur les projets cités ci-dessus.</p> <p><u>Contact</u> : SCIC TOUT NATURELLEMENT SOLIDAIRES 13650 Meyrargues TEL : 04.42.63.39.37 <a href="http://www.toutnaturellement.fr">www.toutnaturellement.fr</a></p>	<p><u>Contributions:</u></p> <p><b>7281</b> : Philippe ARIOLI</p>